

## **Vers une loi progressiste sur les produits du tabac: un tournant dans les débats parlementaires**

Le 13 août 2019, la Commission de la Sécurité Sociale et de la Santé Publique du Conseil des Etats (CSSS-CE) a annoncé un changement positif dans l'élaboration de la nouvelle Loi sur les produits du tabac (LPTab). Les modifications adoptées par la Commission visent à mieux protéger les jeunes de la consommation du tabac et des cigarettes électroniques. La Commission a décidé d'élargir l'interdiction de la vente de ces produits aux jeunes de moins de 18 ans partout en Suisse, de renforcer les restrictions à la publicité de tels produits, y inclus sur internet, et de prohiber la promotion et le sponsoring de tels produits dans le cadre d'activités organisées par la Confédération, les Cantons et les Communes. La nouvelle LPTab va aussi contraindre l'industrie du tabac à déclarer le montant des dépenses consacrées à la publicité, à la promotion et au parrainage. Ces modifications vont permettre à la Suisse de ratifier la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC).

Ces améliorations de la LPTab ont été adoptées par une large majorité, avec le soutien de représentants de tous les partis politiques. La protection de la jeunesse et le contrôle des produits du tabac et des e-cigarettes ne sont pas des questions partisans, mais des problématiques humaines et sociales qui exigent une réponse basée sur des faits scientifiques. La SSPH+ ne peut ainsi que saluer les décisions de la Commission.

Pour ce qui est des faits prouvés scientifiquement, il est important de rappeler que la plupart des fumeurs commence avant l'âge de 18 ans et que la vaste majorité des dépenses de publicité et marketing ciblent directement les jeunes. La nicotine est un des substances qui engendrent le plus de dépendance et le tabac est la première cause évitable de mortalité au niveau mondial. L'industrie du tabac est obligée de remplacer constamment les nombreux fumeurs qui décèdent prématurément par de nouveaux consommateurs. Elle n'a donc pas d'autre choix que de cibler les mineurs et les jeunes, comme démontré par de nombreux études non-financées par l'industrie. Aujourd'hui est venu le moment pour mettre un terme à cette stratégie qui n'a pas changé depuis les années 1970.

Le contrôle du tabac n'est pas qu'une question humaine et de santé, mais aussi une nécessité économique. La contribution de l'industrie du tabac à l'économie suisse, reste, quelle que soit la méthode d'estimation, bien inférieure aux coûts directs et indirects du tabac pour la population Suisse. Une LPTab efficace permettrait d'économiser 600 millions de francs pour le système social suisse. Rappelons que les deux principales préoccupations de la population suisse sont la santé et les coûts de la santé, en particulier l'augmentation des primes des assurances maladie.

Afin que la LPTab puisse être efficace, la SSPH+ demande au Parlement d'étendre les restrictions à la publicité sur les lieux de vente, dans les cinémas et par voie d'affichage. Il n'est pas possible de protéger les mineurs sans une restriction large de la publicité ainsi que le démontre de nombreuses études scientifiques. La SSPH+ va continuer à informer le public et ses représentants aux Chambres fédérales sur les dangers réels du tabac.

La SSPH+ reste engagée afin de renforcer le contrôle des produits du tabac par le biais de changements législatifs et dans les politiques de santé publique. Les modifications proposées par la CSSS-CE sont un changement fondamental et positif et la SSPH+ va continuer à œuvrer afin de réduire la consommation de produits qui mettent en danger la santé et l'économie Suisse.

Zurich, le 21 août 2019